



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/627
11 août 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 11 AOÛT 1997, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR
LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU TADJIKISTAN AUPRÈS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint
une déclaration publiée ce jour par le Ministère des affaires étrangères de la
République du Tadjikistan.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la
présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la
République du Tadjikistan
auprès de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) R. ALIMOV

ANNEXE

[Original : russe]

Déclaration publiée le 11 août 1997 par le Ministère
des affaires étrangères du Tadjikistan

Au cours des derniers jours, des accrochages se sont produits à Douchanbé et dans quelques districts du sud du Tadjikistan entre des formations armées autonomes. Ces accrochages ont entraîné des destructions localisées et ont fait des victimes.

Les mesures énergiques et décisives prises par le Gouvernement ont mis fin à ces accrochages, et les forces qui y ont participé ont été neutralisées. La plus grande partie des éléments des groupes armés ayant pris part au conflit sont désarmés et les forces de l'ordre recherchent les derniers éléments en fuite de ces formations armées. La situation est stabilisée à Douchanbé et dans tout le pays et le Gouvernement de la République du Tadjikistan la tient bien en mains.

Dans les milieux dirigeants du Tadjikistan, ces événements sont interprétés comme une tentative désespérée pour faire dérailler le processus de paix et empêcher la conclusion dans les meilleurs délais d'accords portant sur un règlement intertadjik. Ces tentatives vont naturellement à l'encontre du droit chèrement acquis par les peuples du Tadjikistan de vivre dans la paix et de voir cesser cette série de conflits suicidaires pour le pays. Il ne fait aucun doute que ces tentatives sont vouées à l'échec.

En ce qui concerne les divergences existant pour ce qui est de l'application des accords de paix avec l'opposition, les dirigeants du Tadjikistan sont toujours disposés à les régler par des moyens pacifiques et politiques.
